

## **SOCIOLOGIE ET APPROCHE ERGOLOGIQUE DES ACTIVITÉS DE TRAVAIL : QUELLES PRATIQUES DE CONNAISSANCE DES RÉALITÉS SOCIALES ?**

**Dominique Efros**

Les choix déontologiques, épistémologiques et méthodologiques, qui orientent nos pratiques de connaissance sont étroitement liés à notre expérience sociale. Personnellement j'ai toujours été partagée entre une posture de retrait réflexif vis-à-vis du monde environnant et une nécessité d'agir et travailler pour vivre, ce qui s'est matérialisé par une interrogation récurrente sur la façon de penser et de construire des hypothèses sur le « monde » qui soient à la fois « pertinentes » pour la connaissance et « utiles » pour la vie sociale. Le doute fondamental qui en résulte n'a pas été sans conséquences sur mes relations à la sociologie. L'élan que donne les premières années d'apprentissage a été brisé par un conflit insoluble autour de « la rupture épistémologique » : impossible de contourner l'interdiction « d'aller sur le terrain » avant d'avoir élaboré des hypothèses, mais impossible aussi de formuler des hypothèses sur une question générale à propos d'une profession particulière sans ancrer ce questionnement sur des réalités tangibles. Quelques années plus tard, la découverte du dispositif dit de l'« Analyse pluridisciplinaire des situations de travail » (APST) m'a aidée à reposer les termes du débat et m'a amenée à reprendre le cheminement interrompu.

De façon rapide, on peut dire que le projet fondateur de l'APST, renommée depuis peu « approche ergologique » ou « ergologie » des activités humaines<sup>1</sup>, est de produire des savoirs utiles aussi bien pour la compréhension que pour la transformation des situations que vivent les « sujets historiques », en développant des relations dialectiques entre expérience et connaissance du travail, entre « forces productives » et « culture » [1]. Il s'agit d'intensifier les relations entre d'une part « savoirs organisés », stabilisés, reconnus, et d'autre part, « savoirs investis » dans les activités, instables, informulés, en cours d'élaboration. Concrètement, cela ne peut passer que par des rencontres entre « professionnels du concept » de différentes disciplines académiques et « protagonistes des activités ». Au cours de ces rencontres, la forme des échanges doit s'approcher d'un « *processus socratique à double sens* », c'est-à-dire d'un processus au cours duquel chacun apprend de l'autre, quel que soit le type de savoirs dont il est porteur. Autrement dit, l'ergologie est avant tout une pratique de production de connaissances, une démarche, même si elle a des contenus propres ; c'est une « discipline » relativement aux efforts nécessaires pour arriver à travailler de façon rigoureuse avec toutes les parties prenantes d'une situation.

Si un principe de co-production représente la ligne d'horizon, les formes de cette élaboration, les rôles des uns et des autres et le résultat produit sont à chaque fois uniques, tout en soulevant des problèmes

---

<sup>1</sup> L'APST a démarré en 1983, à l'initiative d'un groupe d'individus : Yves Schwartz (philosophe), Daniel Faïta (linguiste), Jacques Duraffourg (ergonome consultant), François Dollé et Paul Rodriguez (ingénieurs de production industrielle), Marc Bartoli (économiste) et Bernard Vuillon (sociologue). En 1985, un premier ouvrage collectif formalise le projet de l'équipe, rattachée au département de philosophie de l'université de Provence et qui deviendra en 1998 le « département d'Ergologie ». Ayant suivi le DU (88-89) et le DESS APST (89-90), j'ai commencé à y travailler de façon salariée en octobre 1990.

communs à toute production de savoirs relatifs aux réalités sociales. Nous proposons d'en soulever quelques uns à partir d'une expérience qui s'est déroulée entre 1995 et 1997, dans le cadre d'un contrat de recherche entre le CEPERC<sup>2</sup> et le ministère de la défense<sup>3</sup> [2]. Certes, le temps a passé, les situations dont il est question n'existent plus, mais l'expérience a été riche en questionnements, revisitée entre temps à diverses occasions [3]. La reconstitution des évènements qui ont jalonné cette expérience de mise en œuvre d'un processus ergologique est basée sur un travail de consultation sélective d'archives<sup>4</sup>. Les matériaux relatifs aux contenus ont été laissés de côté pour se focaliser sur des traces reflétant la démarche suivie avec nos interlocuteurs (proposition en réponse à l'appel d'offres, notes de réunions préparatoires ou de réunions de bilans, grilles d'entretiens, carnets de notes prises en situation, transcriptions d'enregistrements de restitutions).

Nous allons donc interroger les pratiques de production de connaissance des réalités sociales à partir de trois questions « banales » car « classiques » : Qu'est-ce qu'un « objet d'étude » ? Produit-on des connaissances « utiles » ? Comment observer et analyser une activité de travail ? L'objectif n'est pas d'apporter des réponses « ficelées » à ces questions particulièrement complexes, il est plutôt de montrer concrètement en quoi elles peuvent être conflictuelles, afin d'alimenter la réflexion collective

---

<sup>2</sup> Centre d'épistémologie et d'ergologie comparatives, ESA-CNRS 6059.

<sup>3</sup> Plus précisément la DRET (direction de la recherche et de la technologie) rattachée à la DGA (délégation générale pour l'armement). En cours de recherche, la DRET deviendra la DSFP (direction des systèmes de forces et de la prospective).

<sup>4</sup> Il y a eu une certaine homogénéité « disciplinaire » dans la composition de l'équipe universitaire. Le « nous » utilisé dans les aspects narratifs concerne Nicole Fouilleul, diplômée du DESS APST qui était alors consultante indépendante, et moi-même. Yves Schwartz, en tant que responsable scientifique, nous a conseillées tout en nous laissant la liberté de concevoir, organiser et réaliser la recherche.

sur nos pratiques. Notre souhait est de pouvoir engager un débat aussi bien avec des sociologues qu'avec tous ceux qui « fréquentent » l'approche ergologique de près ou de loin <sup>5</sup>.

### **1- Définition d'un « objet d'étude » et démarche de connaissance**

A priori, l'étude des activités militaires fait partie du domaine de connaissance des « sciences humaines et sociales » ou « sciences de l'homme et de la société ». D'un point de vue philosophique et anthropologique, on considèrera que les activités militaires ne sont pas étrangères aux activités laborieuses, même si elles sont « à part ». Car fondamentalement, toute activité humaine, quelle que soit sa nature, renvoie à une dialectique entre des éléments singuliers, propres à certaines configurations, et des éléments généraux, communs à différentes situations, si ce n'est à toutes. Il y a des « *commensurabilités* » et des « *incommensurabilités* » relatives, des « *circulations* » entre les différentes formes d'activité humaine [4]. D'un point de vue sociologique, la guerre est une « activité sociale », « *elle n'appartient pas au domaine des arts et des sciences, mais à celui de l'existence sociale* » [5, p. 26]. « *Voyons d'abord la guerre comme un acte social, ou plus exactement comme le mode de résolution d'un conflit social qui peut prendre la forme de rivalités nationales* ». De plus, « *les formes du travail et les rapports sociaux, dans une civilisation donnée, dépendent pour une large part des conditions de la guerre, indissociables de celles de la paix* » [6, p. 305-306]. L'étude de la

---

<sup>5</sup> A l'origine de cet article figure l'intention de provoquer des débats avec des sociologues puisque cette réflexion a été conduite pour une participation au 2<sup>ème</sup> congrès de l'association française de sociologie qui s'est tenu à Bordeaux en septembre 2006.

guerre prendra donc place dans le cadre d'une interrogation plus générale sur l'organisation de la vie collective et des relations sociales.

Ainsi, on peut remarquer que le principe de l'interchangeabilité des pièces et des hommes, apparaît dès la seconde moitié du 18<sup>ème</sup> siècle dans le domaine des activités militaires. En 1763 Jean-Baptiste Gribeauval, inspecteur général de l'artillerie, avait conçu un procédé de fabrication de pièces de canon standardisées, procédé qui devait permettre de réparer les canons directement sur un champ de bataille à partir de réserves constituées avec les pièces les plus fragiles. Selon ce même principe, en 1790, l'armurier Honoré Blanc avait mis au point une méthode de fabrication de « fusils uniformes » pour diminuer les coûts de fabrication, augmenter la production et embaucher massivement des « ouvriers non qualifiés ». Mais transformer l'ancien régime des manufactures risquait de mécontenter artisans et marchands d'armes et de perturber la continuité des guerres napoléoniennes, aussi le principe a été temporairement « oublié »<sup>6</sup>. A la même époque, Jacques de Guibert avait proposé d'uniformiser les pas des soldats, de leur fixer une mesure universelle (entre dix-huit à vingt pouces) et une vitesse (quatre-vingt dix pas à la minute). Le fait de rendre ces caractéristiques « *communes à toutes les jambes d'un bataillon* » devait permettre aux états-majors de calculer avec certitude le temps qu'une troupe mettrait à parcourir une distance<sup>7</sup>. La réflexion sur une « organisation scientifique du travail » et de la production n'est donc pas une invention des « organisateurs » du début du 20<sup>ème</sup> siècle ; les

---

<sup>6</sup> Ken Alder, 1998, « L'amnésie des armuriers français. Comment une innovation technologique majeure peut-elle tomber dans l'oubli ? », *La Recherche*, n° 308, avril, pp. 78-84.

<sup>7</sup> Jacques de Guibert, *Ecrits militaires, 1772-1790*, Paris : Editions Nation Armée, 1977, pp. 117-118.

activités de la « sphère civile » et celles de la « sphère militaire » ne sont pas totalement étrangères les unes aux autres ; les militaires sont aussi une « force de travail » et leurs activités interagissent directement sur l'organisation d'un ensemble humain.

Nous avons donc travaillé à partir de cette hypothèse transformée en postulat. Mais partir de ce principe n'est pas sans risque d'ordre épistémologique, cela peut conduire à une certaine confusion entre des situations très différentes. La prise en compte des singularités de chaque situation articulée à l'impératif de « co-production » de savoirs, si elle n'évacue pas les tâtonnements, peut constituer une sorte de « garde-fou » dans la mesure où les situations concrètes et les protagonistes des activités peuvent devenir des « forces de rappel ». Cela n'est pas non plus sans risque en termes de relations à la « communauté scientifique ». Alors que cet « objet d'étude », soit l'activité de soldats engagés dans une situation de guerre, n'a jamais paru incongru à nos interlocuteurs directs, sa « légitimité » a été remise en cause ultérieurement lors de colloques civils ou militaires. Certains spécialistes en « sciences humaines et sociales » considéraient que les militaires ne travaillent pas, donc que notre propos était sans objet, voire politiquement suspect. Et certains militaires ont déclaré qu'ils ne travaillaient « pas seulement », craignant la banalisation de leur activité si on la considérait comme « simple travail ». Donc pour les uns, étudier les activités militaires s'opposait à leur « *hiérarchie implicite de la dignité scientifique des objets d'études* » [7] ; pour les autres, cela avait des inquiétudes sur le devenir de leur métier, la « professionnalisation » de l'armée étant un choix politique dont la mise en œuvre avait commencé dans la seconde moitié des années 1990<sup>8</sup>.

---

<sup>8</sup> *Livre blanc de la défense*, 1994, Paris : UGE/10-18.

Ce qu'on a pris pour des « réactions épidermiques » s'est finalement révélé profondément ancré dans les pratiques de production de connaissances. Comparativement à d'autres pays, dont notamment les Etats-Unis, les savoirs académiques relatifs à la guerre ont été peu développés. « *En France, à quelques exceptions notables près, les spécialistes des sciences sociales n'ont (...) guère estimé que la guerre et l'armée étaient des institutions aussi essentielles que la famille, l'école, l'entreprise, l'Etat, la religion ou la science (...). Ce domaine considérable de l'action sociale et politique a eu tendance à disparaître des objets d'étude légitimes* » [8, p. 9]. Un constat similaire est fait par les spécialistes de l'étude de la stratégie. « *La France constitue, une fois de plus un cas particulier : la recherche stratégique civile n'a réussi ni à se structurer durablement autour d'institutions, ni à acquérir une influence réelle (...) tant par manque de moyens que du fait de la réticence des militaires à les associer à la planification militaire (...). L'université n'a jamais reconnu les études stratégiques comme une véritable discipline ; elle les rattache à la science politique qui ne leur accorde qu'une faible considération* »<sup>9</sup>.

En ce qui concerne la recherche militaire, les disciplines ont été très inégalement développées, la psychologie y occupe une place de choix. Dans les années 1920, la psychotechnique et la « psychologie appliquée » sont mises à contribution pour résoudre des problèmes de sélection, d'orientation et pour prendre en compte les problèmes psychiques. Après la 2<sup>ème</sup> guerre mondiale, la psychologie sociale ou « psychologie industrielle » aide à tester le moral des troupes et à comprendre

---

<sup>9</sup> Hervé Couteau-Bégarie, *Traité de stratégie*, Economica, Paris, 1999, p. 412.

comment l'individu s'insère dans un groupe ; la logistique servira à rationaliser la gestion des moyens matériels ; l'ergonomie et la pédagogie répondront à l'émergence de problématiques en termes d'« adaptation fonctionnelle de l'armement à l'homme » et d'apprentissage des moyens de combat. Quant à la sociologie, utilisée à partir du milieu des années 1960, les savoirs sur les professions serviront à analyser les carrières et trajectoires des militaires, et les savoirs sur les « organisations » à analyser les stratégies d'acteurs internes à l'institution<sup>10</sup>.

Concrètement en termes de pratique de connaissance, il y avait tout de même une certaine masse d'écrits sur la guerre, certes de qualité et quantité variables selon les disciplines, mais néanmoins représentant une masse considérable à puiser dans différentes disciplines, dont la philosophie n'était pas la moindre. Une errance livresque aurait enrichi notre connaissance des multiples façons d'envisager l'étude de la guerre, mais le lien entre guerre et travail n'était pas immédiat. Les récits de guerre auraient pu apporter des éléments sur la vie et l'activité de soldat, mais les formes de la guerre sont aussi changeantes que celles du travail et très peu de témoignages étaient susceptibles de porter sur les formes actuelles des engagements militaires, soit « l'interposition humanitaire » dans des situations de « crise »<sup>11</sup>. L'activité militaire était une « boîte noire », ce qui finalement n'est guère surprenant et rejoint un problème commun de prise en compte des contenus du travail qui commence à

---

<sup>10</sup> Centre de relations humaines de l'armée de terre, *Son histoire au sein des organismes de sciences humaines et sociales dans les armées françaises*, Document ronéotypé, 32 pages.

<sup>11</sup> Ces opérations, mobilisant de gros effectifs mandatés par l'organisation des nations unies (ONU), apparaissent au début des années 1990 ; les relations opérationnelles entre l'ONU et l'OTAN commenceront à se modifier à partir de 1995.



être clairement posé en sociologie, notamment par les propositions concernant le développement d'une « *sociologie de l'instant pratique* » ou « *sociologie de l'émergence* » [9].

Cette expérience illustre le caractère « politique » de la conception d'un objet d'étude et la réduction arbitraire de la connaissance par exclusion de certains objets de ce qu'on peut appeler un « espace de production autorisé » ; réduction dont les effets se ressentiront sur la nature et la qualité des savoirs disponibles. Comment faire émerger cette « *hiérarchie implicite* » pour pouvoir en discuter et retravailler les contours de notre espace de production ? Comment prendre en compte le fait que « *les savoirs ainsi produits se modifient en même temps que se modifie leur « objet » (...), que les « sciences humaines et sociales » n'ont plus un objet à connaître mais des « sujets-acteurs » avec qui elles doivent dialoguer* » ? Comment remettre en question les choix en matière de « découpages » des réalités sociales pour « *déplacer les frontières des objets des sciences déjà constituées* » et pour faire place à « *un nouvel objet concret* » ? [10, pp. 76-85]. Ces questions se posent pour les relations entre disciplines mais aussi pour les relations au sein d'une discipline. Les activités bénévoles par exemple, peuvent-elles être étudiées sociologiquement avec des outils conçus pour l'analyse du travail ? Quels sont les critères qu'on adopte pour dire qu'une activité est un travail ? Il ne s'agit pas de nier la nécessité de la spécialisation des savoirs, mais il s'agit de faire des relations entre des savoirs

fragmentés par des découpages institutionnels, comme le sont les savoirs sur la guerre et les savoirs sur le travail<sup>12</sup>. A quelles conditions ces décroissements sont-ils envisageables ?

## **2- « Travail de la demande » et production de connaissances sociales**

La question de la nature des savoirs à élaborer renvoie à celle de leur utilité et à celle des contours de ce qu'on appelle « demande sociale ». Dans l'espace de production des sciences sociales, le mythe de la « recherche désintéressée » comme garantie de l'objectivité a toujours cours, par opposition à la « compromission » de la « recherche sur commande » financée par des organismes privés ou publics ; la question de la responsabilité des professionnels du concept vis-à-vis de leurs concitoyens n'est pas structurante puisqu'on postule que les avancées de la recherche scientifique seront positives pour tous. Si à présent on considère que les savoirs des sciences sociales, résultats des pratiques de connaissance mises en œuvre par des « *sujets sociaux* », sont des tentatives pour comprendre les réalités sociales à partir d'une « demande », d'une sollicitation, d'une « *interpellation* » qui résulte elle-même des problèmes quotidiens de nos concitoyens, alors on va s'attacher à comprendre cette demande, à la reformuler [11]. La demande sociale est en elle-même un objectif de connaissance, elle exprime effectivement de façon plus ou moins confuse, spontanée ou masquée, des questions sociales, ou pour ce qui nous concerne plus directement, des questions du travail. Il est certain que partir d'une demande

---

<sup>12</sup> Il semble que là aussi il y ait une avancée comme le prouve le séminaire organisé à Paris 3 depuis septembre 2005, « Arts de la guerre et interprétation de la vie civile », dont le questionnement est centré sur « l'art de gouverner » et dont une des intentions avait été formulée par Pierre Tripier, « L'histoire et la théorie de la guerre », *Tumultes*, n° 13, 1999, pp. 41-63.

sociale ne va pas sans risque d'instrumentation, et dans la pratique, « *courir le risque après l'avoir pesé* » est d'autant plus délicat que la définition de la demande est un enjeu en soi pour les « acteurs sociaux ». Que peut-on en dire relativement à notre expérience ?

La demande « initiale » a été formulée par un « professionnel du concept », responsable d'un service central de recherche militaire, la DRET<sup>13</sup>. Il cherchait à mieux connaître le « *fonctionnement du travail d'équipe dans des situations à risques* ». Cette « demande » a été adressée à des centres de recherche civile dans l'optique de pouvoir disposer d'une revue exhaustive de la littérature sur le sujet. En retour, notre proposition a fait état de divers savoirs constitués sur le « travail collectif » ou le « travail d'équipe » et a posé une condition de principe préalable à tout accord : l'approche bibliographique devait s'articuler avec une approche « clinique » de situations concrètes. Pour appuyer cette exigence d'ancrage de la réflexion dans l'expérience, nous avons déjà pris des contacts avec des entités civiles ou militaires<sup>14</sup>. Le projet se découpait donc en deux parties : travail bibliographique puis « observations de terrain ». La description de la méthodologie d'observation reprenait les principes de l'intervention ergonomique sans possibilité de les préfigurer concrètement puisque les contacts étaient encore en cours. En janvier 1994, la proposition a été retenue, le principe même d'un mode de production « ergologique » de connaissances avait été accepté.

---

<sup>13</sup> Cf. note n° 3. La DRET a été représentée par un médecin militaire, responsable de la division psychologie et sociologie et particulièrement intéressé par « l'ergonomie des systèmes ».

<sup>14</sup> Des contacts étaient prometteurs avec une caserne de pompiers et avec le centre d'essai de la Méditerranée (service de pyrotechnie).

Nos contacts ont abouti à une ouverture inattendue de l'armée de terre, à travers la rencontre du CESPAT<sup>15</sup> qui avait un objectif propre : mieux connaître la situation des soldats dans les engagements actuels pour promouvoir une « psychologie de l'avant » ; et le cadre de la recherche DRET/APST pouvait lui en fournir l'occasion. En juillet 1994, à la demande du CESPAT, l'Etat-major de l'armée de terre (EMAT) a donné un premier accord pour qu'une équipe constituée de « *deux chercheurs et deux officiers spécialistes* » accède à un « camp de cohésion ». Le cercle des « co-contractants » s'élargissait donc à l'armée de terre. En février 1995, l'EMAT nous a donné un nouvel accord de principe pour étudier la « séquence complète » d'une opération extérieure, soit quatre moments d'un cycle opérationnel : la constitution et l'entraînement du bataillon, le camp de cohésion, l'opération en elle-même sur le « théâtre extérieur », le retour et la dissolution du bataillon. En termes de calendrier, on nous proposait de conduire l'étude au sein de la 27<sup>ème</sup> division de montagne (DIM) qui allait mettre sur pied le « batinf 5 » devant intervenir en ex-Yougoslavie au mois de novembre<sup>16</sup>.

En mars 95, nous avons rédigé un avenant au contrat initial prévu avec la DRET faisant état du recentrage de la phase d'observation sur une seule « entité » militaire en opération ; la partie

---

<sup>15</sup> Le centre de sélection du personnel de l'armée de terre est un organisme d'étude en psychologie et psychosociologie, il dépend de la direction des personnels militaires de l'armée de terre. Nous avons rencontré le colonel responsable du centre et son adjoint, un lieutenant-colonel.

<sup>16</sup> « Batinf 5 » est un raccourci de « bataillon d'infanterie n° 5 » ; le numéro sert à le distinguer des autres bataillons français présents en Bosnie par mandatement de l'ONU et composant la FORPRONU qui regroupait des forces de différents pays. Le 5 était responsable du secteur du mont Igman et garant de la libre circulation de l'approvisionnement de Sarajevo par la route du sud, alors que le 2, par exemple était positionné dans l'aéroport de Sarajevo, pour assurer la continuité du pont aérien.

« méthodologie » devenait relativement plus concrète tout en restant de l'ordre du prévisionnel et du formel.

Nous souhaitions procéder en quatre temps ajustés au calendrier du bataillon. Dans la phase de préparation du bataillon, l'objectif était de se faire connaître « par l'ensemble de l'unité opérationnelle », et de commencer à recueillir des informations générales sur cette entité (composition des effectifs, organisation interne, moyens matériels, missions habituelles, formation et instruction...). Dans le second temps du « camp de cohésion », il s'agissait de nouer des relations plus étroites avec une compagnie de combat, tout en continuant à recueillir des informations et en commençant à observer l'activité de travail. En ce qui concerne la troisième phase consacrée exclusivement à l'observation et à l'analyse de l'activité en Bosnie, on ne pouvait rien en dire, sinon que ne pouvant suivre l'intégralité de l'opération qui devait durer quatre mois, nous souhaitions y faire trois séjours : au moment où la compagnie arrive et s'installe, puis au moment de « la bascule » soit en milieu d'opération<sup>17</sup>, et enfin dans les derniers jours quand la compagnie se prépare au retour. Les deux premiers séjours seraient consacrés à des « observations systématiques » de l'activité tandis que le troisième servirait à faire des restitutions, avant que la dissolution du batinf 5 ne disperse ses participants. Quant au quatrième temps, l'objectif était de revenir sur l'expérience de l'opération et sur l'analyse de l'activité produite avec un peu plus de recul, deux à trois mois après le retour en France, avec ceux que nous pourrions retrouver dans l'armée ou dans le civil.

---

<sup>17</sup> Phénomène « classique » de baisse de vigilance, lorsque la situation est connue, la « routine » s'installe tandis que la fin de l'opération semble encore lointaine.

En termes de techniques utilisées pour les trois premières phases, nous avons prévu de combiner des entretiens, des observations, des réunions « d'autoconfrontation », des réunions de restitution. En termes d'outils, nous annonçons l'usage du bloc note, d'un appareil d'enregistrement et d'un appareil photo. Enfin, au niveau de notre temps de présence, nous avons prévu deux semaines à différents moments clés de la préparation du bataillon (entre mai et septembre), trois semaines pour le camp de cohésion (en octobre), trois fois huit jours pour les séjours en Bosnie (entre novembre et mars) et deux semaines pour la dernière phase (entre mai et juin).

Ces modalités ont été proposées au bataillon désigné par la 27<sup>ème</sup> DIM pour organiser l'opération, soit le 13<sup>ème</sup> BCA (bataillon de chasseurs alpins) de Chambéry. Nous avons présenté le projet au « chef de corps » à Chambéry en avril<sup>18</sup>, et à l'Etat-major du futur bataillon à l'occasion d'un « séminaire des grands subordonnés » qui a duré trois jours en juin pour affiner la préparation au départ. En septembre, nous avons rencontré les membres de la future 1<sup>ère</sup> compagnie de combat ; depuis que le bataillon se préparait au départ, c'était la première fois que les effectifs de la compagnie au complet étaient mis en situation de travailler ensemble pour faire des manœuvres de terrain. Entre-temps, suite à la demande de l'EMAT, l'Etat-major des armées nous avait à son tour donné un accord pour étudier « le *fonctionnement d'unités militaires placées en situations à risques sur un théâtre d'opérations extérieures* » à travers le déroulement d'une séquence complète, mais là aussi, il s'agissait d'un accord de principe, d'une autorisation qui pouvait « être à tout moment suspendue en fonction de la situation

---

<sup>18</sup> « Chef de corps » est la fonction d'un responsable de bataillon, elle correspond généralement au grade de colonel. Monter une opération extérieure est souvent une occasion unique dans une carrière.

*opérationnelle sur le terrain* ». De plus, la chaîne n'était pas encore bouclée<sup>19</sup>. L'emboîtement des autorisations hiérarchiques entre différentes entités militaires s'est fait en parallèle, de façon plus ou moins synchronisée, à l'établissement des premiers contacts avec certains membres du bataillon. Finalement la mise en place du processus a duré de janvier 1994 à septembre 1995<sup>20</sup>.

Une première conclusion générale s'impose. La formulation initiale d'une demande par un « commanditaire » ne dicte pas la forme et le contenu que prendra l'activité de production de connaissances. La mise en place concrète du dispositif de production contribue à façonner l'activité future. Examinons à présent la question du repérage des enjeux et de l'« utilité » des savoirs produits. Qu'en était-il dans ce cas précis où les parties prenantes sont devenues peu à peu de plus en plus nombreuses ?

Pour la DRET, la psychologie dominant traditionnellement la production de connaissances dans l'institution, il s'agissait de développer les savoirs sur les aspects collectifs de l'action et sur la relation « homme-système ». Ce besoin de connaissance, et l'utilité de cette connaissance, renvoyaient à une réalité tangible : dans les situations d'engagement en « interposition humanitaire » au milieu de « guérillas », le travail en « unités opérationnelles » appelées également « modules », devenait une

---

<sup>19</sup> L'EMA devait à son tour faire transiter deux dernières demandes pour obtenir notre carte d'accréditation par l'ONU et l'autorisation du cabinet du ministre de la défense. Nous les obtiendrons la veille de notre premier voyage en Bosnie, le 22 novembre.

<sup>20</sup> Le contrat de recherche a été signé en novembre 95, pour une période de deux ans, au cours de laquelle Nicole Fouilleul et moi-même devions y travailler à mi-temps, soit au total une année chacune. En réalité, ce travail, envisagé sous tous ses aspects, a été réalisé entre janvier 94 et mars 98, date de remise du rapport final, avec une phase particulièrement intense entre octobre 95 et juin 96.

forme d'organisation déterminante. Pour comprendre cette « utilité générale », il faut se replonger dans le contexte de l'époque. Des débats agitaient déjà le cercle des officiers supérieurs de l'armée de terre à propos des « opérations de maintien de la paix » (OMP) et de l'efficacité de l'action militaire dans ce type d'« emploi des forces » sous l'égide de l'ONU<sup>21</sup>. Ils s'interrogeaient sur un « vide doctrinal », sur les silences dans « la doctrine d'emploi des forces » concernant les situations imprévues par les dispositions de la charte de l'ONU, c'est-à-dire lorsqu'on ne peut ni « maintenir une paix » qui n'existe pas encore, ni « imposer une paix » à un « agresseur » car aucun des belligérants n'est identifié comme tel. Interrogation partagée par quelques spécialistes civils, relayant les difficultés des « casques bleus » dans ces conflits dits « de basse intensité » et pointant le dilemme entre « tirer ou se tirer » et la « trilogie infernale » qui résume les trois cas de figure possibles : otage, complice ou ennemi<sup>22</sup>.

Ce n'est qu'en janvier 1996, alors que nous avons effectué notre premier séjour en Bosnie et après évocation de nos premières hypothèses, que la DRET a décliné son interrogation générale en questions relativement plus ciblées : Comment définir les incertitudes inhérentes au travail militaire dans ces contextes ? Comment le métier se développe-t-il ? Quelles sont les formations préalables les plus

---

<sup>21</sup> Général B. de la Presle, 1995, « La FORPRONU et le rôle de sa composante militaire. Principes pour l'usage des forces armées dans les opérations de l'ONU », dans Général J. Cot (dir.), *Opérations des Nations Unies. Leçons de terrain*, Fondation pour les Etudes de Défense, La Documentation française, pp. 291-301. Voir aussi le colloque organisé en 1994 par le CSDN : « Métamorphose des missions ? Le soldat et les armées dans les nouveaux contextes d'intervention ».

<sup>22</sup> M-C Smouts (Ed.), 1994, *L'ONU et la guerre, la diplomatie en kaki*, Bruxelles : Editions Complexe, 1994. Voir aussi les travaux du CREST de l'école polytechnique sur les futurs systèmes de défense, 1993.



appropriées ? Quels réajustements organisationnels sont nécessaires aux différentes phases de l'opération ? Comment évoluent les groupes de combat ? Comment sont gérées les rétributions et les récompenses ? Quelles relations sont entretenues avec les médias ? Autrement dit, tous les aspects liés aux questions de formation, d'organisation et de logistique dans ce type d'intervention intéressaient nos interlocuteurs ; l'intérêt pour le « travail d'équipe » devenait même secondaire. Avec le recul, on peut s'interroger sur cette « soif de connaître » qui révélait une certaine coupure entre « la recherche » et les « divisions opérationnelles » des différentes armées. Historiquement les savoirs militaires résultent des va-et-vient entre recherche (idéal), didactique (désigné) et action (réel), mais très concrètement comment ces « aller-retour » se font-ils ?

Au-delà du besoin de connaissance, il y avait donc un besoin de transformation des conditions de l'activité militaire dans ces situations, particulièrement pour l'armée de terre massivement mobilisée dans ces conflits et exposée aux dangers de guerre. Même si le Batinf 5 s'est trouvé dans une situation de fin de guerre, et que de ce fait il a développé des relations moins ambiguës avec les belligérants que certains autres contingents, son expérience s'avérait précieuse. Il pouvait contribuer à la réflexion générale sans pour autant formuler une quelconque « demande » à notre égard dans la mesure où il avait été désigné pour nous accueillir. Cette désignation s'est faite par un enchaînement de raisons pratiques : le bataillon était le seul en préparation dont le calendrier pouvait s'articuler à celui de la recherche ; la 1<sup>ère</sup> compagnie de combat était la seule incluant des personnels du 13<sup>ème</sup> BCA<sup>23</sup> ; quant

---

<sup>23</sup> Le batinf 5 a été composé avec 5 compagnies : deux de soutien (Commandement et logistique, Génie), une de cavalerie (escadron de chars) et deux de combat à pied (chasseurs alpins et fantassins). Trois d'entre elles sont homogènes en ce que les personnes qui composent la

aux deux sections de combat avec qui nous devons plus particulièrement échanger, c'étaient celles dont les situations futures avaient été évaluées a priori comme les moins risquées pour notre propre sécurité<sup>24</sup>. Ceci dit, s'il n'y avait pas de demande de la part des responsables du bataillon, il y avait des enjeux puisque ce seraient nos interlocuteurs directs, et la réponse à la question de l'utilité de cette coopération ne pouvait être la même pour les officiers et sous-officiers de carrière que pour les chasseurs appelés.

On peut penser que pour l'Etat major et le chef de corps, c'était là une occasion de « faire voir » et valoriser « leur » opération extérieure vis-à-vis du commandement supérieur et notamment de la 27<sup>ème</sup> DIM en tant qu'autorité hiérarchique directe. Ces enjeux institutionnels, tout comme ceux du CESPAT vis-à-vis de l'EMAT, nous ont totalement échappé, ils n'ont jamais été évoqués et ne pouvaient que

---

compagnie viennent d'un même régiment (génie, escadron, infanterie de montagne) et deux sont hétérogènes, intégrant les personnels du 13<sup>ème</sup> BCA (Commandement et logistique, Chasseurs alpins). La diversité des métiers nécessaires dans l'unité de commandement et logistique, la plus importante en termes d'effectifs, explique partiellement le fait qu'il a fallu « puiser » dans 29 entités militaires différentes pour composer le batinf. Même la 1<sup>ère</sup> compagnie était « mixte », composée de personnels du 13<sup>ème</sup> BCA et du 7<sup>ème</sup> BCA de Bourg Saint-Maurice. Le 13<sup>ème</sup> n'a pas pu réunir les effectifs nécessaires à une compagnie complète, le fait que l'appel au volontariat ait été lancé auprès des appelés alors que la prise en otage de 150 « casques bleus » faisait la une des journaux y est probablement pour quelque chose.

<sup>24</sup> La compagnie de combat regroupait 120 personnes dont 75 réparties dans trois sections de combat et 45 dans la section de commandement et logistique. Dans chaque section de combat, il y avait à nouveau trois groupes de combat et un groupe commandement et logistique. Dans chaque groupe de combat, il y avait 8 personnes, encadrement du groupe compris. Le 13<sup>ème</sup> BCA étant un « bataillon d'appelés », dans chaque groupe, les deux « cadres » ou sous-officiers étaient de jeunes sergents engagés d'une vingtaine d'années ; quant aux « militaires du rang » (« MDR »), simples « chasseurs », ils étaient tous appelés. Les derniers arrivés avaient commencé leur service national en juillet et pouvaient se porter volontaires pour une opération extérieure dans leur temps de service ; les plus « anciens » ont du se porter volontaires pour un service long.

très difficilement faire l'objet de questions de notre part ; c'est là probablement un manque pour la compréhension de la situation du bataillon, mais c'est aussi ce qui nous a autorisé à conduire jusqu'au bout notre recherche comme nous l'entendions<sup>25</sup>.

Globalement avec les membres de l'Etat-major du bataillon et les membres de l'encadrement de la compagnie, il y a eu un accord implicite : à chacun son travail. Le séminaire de juin a été l'occasion de nous faire passer une sorte d'examen de passage informel mais décisif pour la suite<sup>26</sup>. Ils acceptaient notre présence et l'usage de notre attirail méthodologique, donc ils acceptaient de contribuer à la mise en œuvre du processus, mais notre présence ne devait pas perturber leur activité à laquelle ils devaient consacrer toute leur énergie tant elle promettait d'être intense. Donc cette mise en œuvre se ferait aux interstices de l'activité, position délicate, mais qui au moins permettait de s'insérer au cœur des situations et de développer des échanges avec eux autour de leur activité. En retour, nous nous sommes engagées du point de vue pratique, à ne pas alourdir leur organisation par un traitement

---

<sup>25</sup> En milieu de recherche, les relations entre le CESPAT et le bataillon sont devenues plus conflictuelles, mais nous en avons été fort heureusement écartées. Il faut dire que nos pratiques et nos emplois du temps respectifs nous avaient amenées rapidement à constituer deux équipes distinctes (APST/CEPAT) ne se croisant que rarement en situation. De plus, cela contribuait à alléger le poids de notre présence et de notre prise en charge par le bataillon.

<sup>26</sup> Vie commune pendant trois jours dans un chalet, discussions entre les moments de réunion de travail, vérification de notre capacité à nous déplacer en montagne par le biais d'une « petite » randonnée organisée le matin du troisième jour. Je me rappelle que la raideur de la pente au démarrage m'a obligée à me particulariser très vite en refusant le rythme de marche commun ; le colonel a décidé de laisser deux personnes à mes côtés. Finalement, tout en bavardant et en « faisant connaissance », l'une de ces deux personnes étant justement la seule ayant déjà participé à une opération en Bosnie, nous avons effectué les trois quarts du parcours que le reste du groupe avait effectué.

spécial, et du point de vue de la connaissance, à ne rien conclure et écrire sur leur activité tant que nous n'en aurions pas discuté ensemble.

En ce qui concerne les chasseurs appelés, la question de l'utilité d'une étude portant sur leur activité quotidienne ne pouvait recevoir aucune réponse de principe. C'est une question que les protagonistes directs des activités posent toujours, de façon légitime, puisqu'on va les solliciter pour comprendre ce qu'ils font et pourquoi ils le font. Dans tous les cas la réponse ne peut qu'être très nuancée car elle ne nous appartient pas, elle dépendra justement de la qualité de la relation établie, du processus d'appropriation de l'analyse par les protagonistes. L'usage du produit de l'analyse pour améliorer la situation dépend bien sûr de la qualité de la force de proposition, mais les effets d'une « réappropriation critique de sa propre expérience » débordent largement le strict cadre du « pouvoir ».

Cependant, ce but principal n'est-il pas uniquement valable dans les cas où la situation de travail est suffisamment stabilisée pour que les individus puissent trouver un intérêt à chercher à mieux la comprendre pour l'améliorer ? Que répondre à la question de l'utilité d'une « co-production » à des soldats « appelés » qui entendent dire « qu'ils ne sont pas là pour penser » et qui savent que l'expérience ne durera qu'un temps, du moins pour ceux qui ne souhaitent pas s'engager ? L'expérience du travail qu'ils doivent réaliser est immédiate, sans histoire commune, ni même commune mesure a priori avec leur expérience personnelle du travail. Où peut être l'utilité pour eux ? Aucune réponse n'était possible. A posteriori, on peut penser que cette utilité a pris une forme purement « existentielle », notre présence leur apportant un « souffle du monde civil ».

On ne peut clore ce tour d'horizon sans évoquer nos propres enjeux. Outre une interpellation personnelle<sup>27</sup>, nous souhaitons élargir notre approche des activités et tester sa pertinence dans ces situations particulières. De manière générale, le caractère exceptionnel de ce partenariat a suscité beaucoup d'interrogations, et là aussi, il n'y avait pas a priori de réponse sûre. A posteriori, on peut parler de l'utilité de ce qui a été produit par quelques indices. D'abord par sa catégorisation surprenante du point de vue académique. Dans le premier manuel de sociologie militaire publié en 2000, le travail effectué avec le batinf 5 y est évoqué comme exemple d'usage des méthodes et concepts des sciences sociales pour éclairer, à partir d'une « *analyse provenant de l'expérience de terrain* », des questions liées à « *l'emploi des forces en tant que tel* » dans le cadre des OMP [8, pp.162-170]. Ensuite, par sa réception dans l'institution militaire, tout aussi surprenante. Sa large diffusion montre que ce milieu est attentif à « l'expérience de terrain »<sup>28</sup>. Mais certaines réactions montrent aussi la difficulté à défendre « le point de vue de l'activité » quel que soit le milieu professionnel<sup>29</sup>. Nous n'avons pas opposé un « *point de vue du soldat de base* » à un « *point de vue du*

---

<sup>27</sup> Dans la deuxième moitié des années 1980, le fils d'un couple d'amis s'est trouvé en position de « casque bleu » au Liban, ce qui l'a déterminé par la suite à s'orienter vers les « organisations non gouvernementales à but humanitaire ».

<sup>28</sup> Le centre d'études en sciences sociales de la défense s'est chargé de la diffusion du rapport dans divers centres de commandement ou d'enseignement, et nous a par ailleurs demandé de faire deux communications et un article : « Entre programme et contingence : l'activité de combattant dans les opérations de maintien de la paix », *Les champs de Mars*, n° 4, La Documentation Française. Il faut également signaler une participation en 2001 à un cycle d'enseignement au collège interarmées de défense, à propos de « l'activité de combattant en opérations extérieures ».

<sup>29</sup> Lors d'une conférence à deux destinée à de futurs officiers supérieurs, le deuxième conférencier ayant eu l'expérience du commandement de la FORPRONU, j'ai été présentée comme représentant le « point de vue du soldat de base ». C'était pour le moins surprenant et d'une

*haut commandement* », nous avons cherché à comprendre la nature et les conditions concrètes de l'activité opérationnelle sur le terrain.

On peut proposer une deuxième conclusion générale. La notion d'utilité est tout aussi difficile à définir que celle de demande sociale. En début de processus, l'utilité d'une production reste relativement abstraite et générale, elle ne se révèle que peu à peu et très partiellement ; la mise en œuvre soulèvera et révélera de multiples enjeux, avec des utilisations particulières du processus en cours. Comment détecter les traces d'une utilité pour tous ceux qui contribuent ou ont contribué à la production de ce savoir ? L'utilité pourra aussi s'évaluer d'une autre manière, par les usages du produit fini. Autrement dit, l'utilité telle qu'on peut la préfigurer n'est pas la même aux différentes étapes, on ne sait jamais à l'avance à quoi servira le produit dans la mesure où on ne le connaît pas encore et dans la mesure où la saisie des enjeux n'est jamais immédiate ou exhaustive. Les relations entre production de connaissance et transformation des situations sont rarement visibles, et cela comporte des risques. Il reste que tout travail de production de connaissance à propos de « réalités sociales » tend vers un savoir « utile » en ce qu'il s'adresse toujours à quelqu'un et charrie avec lui avec « enjeux de citoyenneté ». Ne peut-on reconnaître que derrière toute pratique de production de savoirs, il y a pas d'un côté des enjeux scientifiques et de l'autre des enjeux politiques et pratiques, mais que les deux types d'enjeux sont étroitement liés, se confrontent, s'opposent et se conjuguent dans la pratique concrète de production de connaissances ?

---

certaine manière cela reconnaissait une certaine pertinence à l'analyse. Mais étrangement, cela m'a valu suspicion quant à la validité de mes propos et méfiance vis-à-vis de mes relations supposées aux médias.

Cela renvoie directement à la question de la « professionnalisation » de la sociologie dans et hors université. Là aussi des projets sociologiques tendent vers une prise en compte systématique des enjeux de la connaissance, comme la recherche d'une conjugaison entre « *sociologie expérimentale* » et « *sociologie sociale* » [7] ou bien la mise en place et le développement d'une « *sociologie publique* » [12]. Mais sur cette question, ne faudrait-il pas que tout « professionnel » puisse expérimenter différents rapports aux savoirs et à la connaissance, et que le sociologue, comme l'ergonome, puisse circuler « *entre interventions à cycle court qu'exige la vie sociale et participation à des interventions plus longues, déontologiquement et épistémologiquement plus exigeantes* » ? [13]. C'est là encore une affaire de principe car la mobilité des pratiques doit composer avec les spécialisations professionnelles et les classifications statutaires.

### **3- Paroles, regards et débats autour de l'activité de travail**

Les façons d'observer, de questionner ou d'engager des échanges de point de vue sont déterminantes pour la co-élaboration de savoirs, il faut que les protagonistes des activités puissent « s'y retrouver » pour enrichir le questionnement, invalider ou confirmer une hypothèse. Parmi l'ensemble des disciplines utilisées par l'APST, l'ergonomie occupe une place de choix à double titre. D'un point de vue conceptuel, c'est une « *propédeutique à l'épistémologie* », elle s'aventure sur « *des terrains où l'infinésimal communique avec les niveaux les plus globaux de la vie historique et sociale* » [13]. D'un point de vue méthodologique, elle permet de focaliser le regard et le questionnement sur ce qui est en train d'être fait. Plus concrètement, elle propose de construire des hypothèses issues de la

confrontation entre informations générales sur la situation de travail et « *observation libre* » de la situation articulée au questionnement des opérateurs, de vérifier ces hypothèses à l'aide d'un « plan d'observation » qui systématisera le regard pour quantifier certains aspects de l'activité et « administrer une preuve », puis d'élaborer et de valider un « diagnostic » [14]. Ce schéma nous a fortement influencées et perturbées, il a bien fallu se rendre à l'évidence au bout d'un certain temps, qu'il était impossible d'apporter des réponses catégoriques à des questions de base comme : avec qui ? quand ? où ? pour analyser quoi ? et comment ? Réexaminer chacun de ces points montrera comment paroles et regards ont pu s'agencer.

Tout d'abord, il a toujours été difficile de savoir à l'avance avec qui nous allions pouvoir travailler. Dans la première phase du cycle opérationnel, le bataillon n'existait que sur le papier et il faudra sept mois pour remplir la « coquille vide », c'est-à-dire rassembler les moyens, préparer les troupes et avant ça, sélectionner les volontaires. Il n'était que le futur interlocuteur. Lors du camp de cohésion, nos interlocuteurs sont devenus bien réels et la cérémonie de « prise d'arme » en fin de camp a officialisé l'existence du bataillon. A l'intérieur de la compagnie, nous avons cru bon de limiter les relations suivies à une vingtaine de personnes, soit les effectifs de deux groupes de combat avec leurs officiers, pour éviter de nous disperser, tout en conservant une certaine diversité dans les points de vue, ces deux groupes appartenant à deux sections différentes. Nous avons procédé à une première série d'entretiens individuels. Mais dès le premier séjour en Bosnie, les circonstances nous ont fait rencontrer le chef de la 3<sup>ème</sup> section de combat qui nous a invitées à passer vingt quatre heures



sur sa position, la « pire » de toutes<sup>30</sup>. Notre regard sur la compagnie s'en est trouvé élargi, mais la dimension « groupe » n'en a été que plus brouillée. Finalement, nos interlocuteurs n'ont pas été déterminés par leur « structure » d'appartenance, mais par les circonstances, les possibilités ouvertes par la situation et leur propre fatigue.

Les réponses liées aux questions de temporalité sont définitivement restées incertaines tout au long du processus. Sans évoquer les décalages entre temporalité contractuelle et temporalité réelle de notre travail, les raisons de cet état de fait sont multiples. Tout d'abord parce qu'un accord de principe peut se transformer en refus jusqu'au dernier moment, donc tant que nous ne sommes pas montées dans l'avion, nous n'étions pas sûres que les premiers contacts pris lors du camp de cohésion ne seraient pas les derniers. Ensuite parce que si la date du camp de cohésion et du vol aller pour la Bosnie ont été fixées par le bataillon, les voyages suivants nous ont mises au contact de diverses entités militaires devant « nous prendre en charge » au mieux des possibilités du trafic militaire<sup>31</sup>. De même, la date exacte du retour du bataillon en France n'a été connue qu'au début du mois de février. Sur place, l'horizon temporel de l'activité d'un groupe se réduisant souvent à la veille au soir à 22 heures pour le

---

<sup>30</sup> Position où « l'imbrication » entre les « belligérants » était maximale, où l'installation s'était faite en période estivale et révélait des manques criants pour un mandat hivernal, où seuls les chemins de ronde permettaient de circuler en sécurité, où une boue argileuse recouvrait le sol en permanence et accroissait la pénibilité de tout déplacement à pied. Notre présence a été implicitement utilisée, comme en témoigne la visite « surprise » d'un des médecins, mais cela fait partie de l'échange en situation réelle.

<sup>31</sup> Pour le trajet aller du deuxième séjour par exemple, nous devions partir par vol militaire de la base d'Orléans, finalement nous sommes parties de la base d'Istres, quatre jours plus tard ; quatre jours pendant lesquels nous avons été « en alerte » dans l'attente du coup de fil qui nous dirait de nous rendre rapidement à l'aéroport. Nous avons dû décaler d'autant le retour.

lendemain matin 6 heures, nous avons dû nous organiser au jour le jour. De plus, il fallait choisir les moments d'échange en fonction de la disponibilité de nos interlocuteurs. Finalement, lorsqu'on ne sait pas où on va dormir le soir même ou combien de temps prendra un déplacement, si on pourra rencontrer l'un ou l'autre ou inversement si on pourra s'isoler, il est difficile de prendre au sérieux une programmation stricte de notre propre activité. La maîtrise de l'articulation temporelle entre vie privée, travail avec les autres et travail pour soi, devient aléatoire. Leurs incertitudes sont devenues les nôtres<sup>32</sup>.

En ce qui concerne le lieu où rencontrer nos interlocuteurs, cette question n'a eu finalement aucun sens au regard des activités qui ont toujours été démultipliées en divers points. Non seulement il y avait démultiplication des entités composant la compagnie (section, groupe, équipe, binôme), mais en plus l'espace d'action de chaque section était lui-même variable. Sur ce point, quelques précisions s'imposent à propos du caractère particulièrement évolutif de la mission octroyée au batinf 5. Au début de la réalisation de l'opération, soit à la fin du mois de novembre, le mandat politique de l'ONU, « *traduit en langage militaire* », orientait la forme d'interposition du bataillon vers une « *présence armée à proximité des lignes de confrontation* » pour faire respecter les accords de « cessez-le-feu » et « *permettre la libre circulation des biens et des personnes vers Sarajevo* ». La signature des accords de paix et la reprise en main de l'opération par l'OTAN a changé la nature de l'interposition, donc de l'activité. A partir de fin décembre, il a fallu faire appliquer les clauses de l'accord, notamment vérifier le retrait des belligérants de deux kilomètres de part et d'autre de l'ancienne ligne de

---

<sup>32</sup> On remarquera d'ailleurs qu'il n'y a pas eu de moment de "basculer", la "routine" n'a pas eu le temps de s'installer.

confrontation, soit vérifier la démilitarisation d'une bande de terrain montagneux de quatre kilomètres de large sur plus de soixante kilomètres de long. Ce changement de mission a conduit à agencer autrement le dispositif tactique du bataillon, de la dispersion nécessaire à une logique d'occupation du terrain et de contrôle de points topographiques stratégiques (check-point), à une logique de mobilité sur le terrain nécessitant un regroupement des « forces » pour gagner du temps sur les activités liées au fonctionnement de la vie collective quotidienne. Très concrètement, entre nos deux premiers séjours, tout comme d'ailleurs lors du troisième, les dimensions spatio-temporelles de l'activité, donc les conditions de vie et de travail, n'ont cessé de changer.

Quant à la nature des activités réalisées, en relation avec la question du « quoi » observer, elle s'est caractérisée par une diversité exemplaire et des rythmes de rotation rapide des groupes et individus entre elles. Lors du camp de cohésion, pour observer les activités dans les deux sections, nous avons fait le choix de délaissé les activités communes à tous les militaires, comme l'apprentissage du chant ou encore de la marche en « ordre serré », pour se focaliser sur les exercices liés à la spécificité de ces militaires et de leur mission, soit l'apprentissage du « combat de section » et des « règles ONU ». Les exercices observés ont été très divers : déplacement, surveillance et renseignement, escorte, tenue de point de contrôle routier, secourisme, évacuation de blessés, de ressortissants ou de populations. Ils ont fait l'objet d'un apprentissage rapide, au vu des délais et de la diversité des simulations de situations considérées comme possibles : les cadres devaient tout apprendre des « règles ONU », les appelés avaient presque tout à apprendre. Lors de la réalisation de l'opération, nous n'avons été présentes que le quart du temps de l'action du bataillon. Nous avons observé la vie et l'activité sur les

postes, mais de façon non continue. Il faut dire qu'à chaque séjour nous avons été dans chacune des trois sections et qu'elles étaient séparées par une certaine distance kilométrique, si bien que les temps et modes de déplacement sont devenus des « objets » d'observation en soi<sup>33</sup>. Les deux seules activités que nous avons pu observer sur une certaine durée sont la garde dans un poste à l'entrée d'un camp et une mission de vérification de la démilitarisation et de destruction de postes de combat sur l'ancienne ligne de confrontation.

Pour terminer, aussi bien lors du camp de cohésion que lors de l'opération en Bosnie, nous avons eu d'énormes difficultés à répondre à la question de l'usage de nos propres techniques. Comment faire pour étudier cette activité ? Avec le recul, on peut dire qu'il y a eu un flottement permanent entre l'exigence ergonomique relative à la production de « traces systématiques » de l'activité et une pratique de type ethnographique, une hésitation récurrente entre une recherche d'observation « active » partant d'hypothèses, et de fait une observation « passive » dans laquelle on enregistre tout, dans laquelle l'attention est distribuée et non sélective, laissant place à l'imprévu et permettant plus facilement de corriger une hypothèse ou l'abandonner. Nous nous sommes heurtées à une évidence que nous connaissions pourtant bien, « *l'observation directe ne montre rien, il faut d'abord écouter le malade qui orientera les hypothèses* » [15].

---

<sup>33</sup> Plus exactement et globalement, lors des deux premiers séjours en Bosnie, qui totalisent 23 jours, nous avons passé 5 jours en transit entre la France et la Bosnie, 3 jours au PC, 6 jours dans la 3<sup>ème</sup> section, 5 jours dans la 2<sup>ème</sup> section et 4 jours dans la 1<sup>ère</sup> section. Le maximum de temps passé au même endroit de façon continue n'a jamais excédé deux jours.

Essayer de comprendre les échanges sur un poste de garde était un bon moyen « d'accrocher les discussions » sur l'activité de travail, mais focaliser l'observation sur l'activité de garde n'aurait eu aucun sens. Certes, c'était la seule activité « armée » se déroulant dans le périmètre du camp, par opposition aux activités « domestiques » nécessaires à l'organisation de la vie collective (cuisine, entretien...), c'était celle qui a occupé une grande partie du temps de travail sur la durée du mandat, mais elle s'alternait rapidement avec d'autres activités et n'était pas plus « significative » qu'une autre. A l'inverse, l'observation de la patrouille et de la destruction des anciens postes de combat était une activité exceptionnelle, réalisée en articulation avec la compagnie génie pour ce qui concernait le déminage. Mais là aussi, ce n'était pas parce que cette activité concrétisait le danger potentiel des mines qu'elle était « représentative » de l'activité, la situation comportait bien d'autres risques. Autrement dit, systématiser le regard n'aurait eu aucun sens, il n'y avait pas de « poste de travail » repérable et il n'y avait pas de problème précis mais une multitude de problèmes, donc pas d'hypothèses préalables mais beaucoup de pistes de réflexion.

Déjà perturbées lors du camp de cohésion par ce « flottement » dans le choix de notre mode d'observation en fonction des questions que nous nous posions, nous avons recentré le foisonnement d'interrogations autour de trois axes généraux que nous avons mis en débat avec les deux chefs de section et avec quelques chefs de groupe et quelques chasseurs. Le niveau « groupe » est-il une réalité dans l'activité de travail ? N'y a-t-il pas un écart « énorme » et spécifique aux activités militaires, entre d'une part l'anticipation, la simulation de situations, la prescription détaillée de tout geste ou action, et

d'autre part la réalité sur le terrain ? Les « règles du combat » sont-elles appropriées aux situations d'interposition dans un cadre humanitaire ?

Finalement, le bilan sur notre pratique en matière d'usage de techniques montre que nous avons eu beaucoup de moments d'échanges et d'observation flottante, mais nous avons peu pris de notes, relativement au temps passé sur place. Soit tout simplement, nous ne pouvions pas écrire par pure contrainte matérielle ; soit nous n'osions pas noter de peur de rompre l'échange ; soit enfin, nous ne savions pas quoi noter. Par contre, nous avons fait un usage intensif de l'enregistrement dans deux types de situations de parole. La parole recueillie dans le déroulement de l'activité, quel que soit le point de vue sur cette activité : discours officiels ; réunions d'information, d'organisation ou de bilan, à tous les échelons hiérarchiques ; séances d'instruction et évaluation d'un exercice ; échanges en cours d'activité. Et la parole recueillie hors activité et relevant de l'analyse de la situation et d'une posture réflexive : entretiens individuels au camp de cohésion ; discussions collectives à partir d'une de nos questions lors des deux premiers séjours ; séances de restitution ; entretiens individuels deux mois après le retour. Autrement dit, nos traces « systématiques » de l'activité ont été des paroles et non des gestes saisis par une « observation systématique »<sup>34</sup>.

Nous avons discuté de façon régulière, organisée ou non, de nos incompréhensions, nos interprétations et nos hypothèses. Tout en gardant en mémoire nos trois axes de problématique préfigurés au camp de

---

<sup>34</sup> Dans une note rédigée le 3 février 96 au soir, le lendemain du suivi de la patrouille, figure la remarque suivante : « nos observations ne sont pas systématiques mais elles alimentent au moins les discussions et les entretiens plus formels ».

cohésion, nous avons cherché à trouver des éléments « significatifs » de leur activité permettant de la caractériser. Les « hypothèses » proposées au moment des restitutions portaient sur « les différents niveaux de réel » dans le métier, la distinction et l'intrication entre activités « domestiques » et activités « militaires », les différents rythmes de l'activité et la valeur du temps, les relations entre prescription et autonomie et la décentralisation des décisions, le risque et sa perception, l'omniprésence des incertitudes, l'humanitaire. Pour l'ensemble des points abordés, nous avons des hypothèses, plus ou moins « fouillées » et diverses séances de restitution ont permis de les mettre à l'épreuve et d'évaluer leur pertinence avant de les fixer par l'écriture dans un rapport<sup>35</sup>.

Le premier rapport a été remis à la fin du mois de mai 1996. Il a été exposé dans une réunion organisée par la DRET à la fin du mois de juin<sup>36</sup>. Ce rapport a été également discuté cinq mois plus tard avec les « anciens » chef de corps et chef des opérations du batinf 5. Une présentation en a été faite à la 27<sup>ème</sup> DIM en décembre 1996. La recherche bibliographique a fait l'objet d'un second rapport remis en février 1997. Le rapport final porte la double trace de l'inversion du processus entre observation et lecture et des difficultés que nous avons eues pour observer cette activité, avant même de chercher à en cerner les dimensions collectives. Relativement au thème de recherche initial, nous avons opéré un décalage certain. Nous avons surtout fait une première approche des activités militaires

---

<sup>35</sup> Au total, 12 séances de groupes, dont 5 groupes de chasseurs, 4 de sous-officiers, 2 groupes d'officiers et le groupe de l'Etat-major. Ces séances se sont faites en groupes de 2 à 3 personnes, sauf en ce qui concerne l'Etat-major (8 personnes).

<sup>36</sup> Y participaient nos interlocuteurs directs (DRET, CESPAT et un représentant du Batinf 5) et des représentants de divers centres (centre opérationnel de l'armée de terre, centre de doctrine et entraînement, centre de recherches en relations humaines, centre d'études en sciences sociales de la défense).

en OMP en les confrontant à ce qu'on peut savoir des « activités de travail en général » et des « activités de combat » telles qu'elles sont décrites dans les manuels et lors des séances d'instruction. Le travail d'équipe n'a pu faire l'objet que d'une réflexion a posteriori, sans possibilité de co-élaboration avec la « force de rappel » du bataillon, ce qui en limite la finesse d'analyse.

On ne peut clore notre réflexion sur les façons de produire des savoirs sans pointer l'importance de la « restitution »<sup>37</sup>. Sous ce terme se cachent diverses pratiques et relations aux protagonistes des situations de travail. Lorsqu'un chercheur essaie « *d'offrir un exposé équilibré, ni complaisant, ni provocateur* » en réponse à la curiosité de ses interlocuteurs « *par politesse ou gratitude* », il ne s'agit pas à proprement parler de restitution [16, p. 252]. Une restitution est un échange prévu et organisé par l'analyste extérieur. Certains pratiquent une « restitution intermédiaire » à partir d'un rapport intermédiaire. Dans ce cas, la restitution, en tant que « *parole réflexive* », est conçue comme « *un point de passage obligé dans la conduite d'un processus d'enquête et de recherche* » ; du point de vue déontologique, elle est un dû « *aux sujets* » relativement « *à l'imposition du regard* » [17, p. 16]. Ceci dit, elle sera toujours une épreuve pour l'analyste en ce que la présentation d'un produit fini peut soulever de nombreuses incompréhensions et oppositions.

Il est une autre façon d'envisager les choses. Tout d'abord, on ne parlera pas d'une restitution mais d'un processus de restitution organisé en cours de production, avant la rédaction d'un quelconque

---

<sup>37</sup> Le terme est courant dans l'institution militaire, plus particulièrement dans la terminologie pédagogique. Lors d'exercices ou de manœuvres, on demande aux soldats de « restituer » ce qu'ils ont appris pendant l'instruction et l'entraînement.



rapport. C'est un processus, ou plus exactement une étape à part entière du processus de production de savoirs. On ne fait pas « une restitution » pour « valider » une analyse mais on organise des réunions pour mettre en débat nos observations et interprétations, autant de réunions qu'il faudra pour que les échanges puissent se faire de bonnes conditions. Les restitutions ne marquent donc pas la fin d'une analyse mais en constituent un outil, une étape préalable à l'écriture. L'écriture doit se baser sur les remarques, les objections ou les confirmations de nos interlocuteurs. Lorsqu'on a pu comprendre par exemple que le concept d'écart entre le travail prescrit et le travail réel est synonyme soit de désobéissance aux ordres, soit de faute d'anticipation, cela engage à retravailler en amont de la rédaction, pour trouver des moyens de se comprendre. Dans ce cas précis, on a établi des relations avec un précepte institutionnel : « *c'est le terrain qui commande* » et avec la notion de « *friction en guerre* » [5, p. 109-111]. De plus, organiser des restitutions avant la rédaction permet de compenser le caractère toujours relatif de l'anonymat ; on peut identifier les gens par la fonction, ils doivent donc avoir au minimum un droit de regard et d'être écouté si cela peut directement leur nuire.

Du point de vue des apports de la pluridisciplinarité, cette expérience montre que le flottement entre exigence ergonomique et pratique ethnographique a été créateur d'une pratique spécifique échappant en partie au traditionnel « paradoxe de l'observateur » de l'ethnologue. Le fait de refuser tout régime exceptionnel pour pouvoir mener notre propre travail dans leurs conditions de vie « ordinaires » a permis de relativement bien « naturaliser » nos techniques, de nous faire oublier par moments et de vivre comme tout le monde, certes non sans certaines difficultés. Mais parallèlement l'exigence

ergonomique nous a poussées à saisir d'autres moments pour mettre en œuvre les techniques annoncées et constituer des traces à travers des échanges langagiers.

Plus fondamentalement l'ergonomie nous a permis de comprendre pourquoi cette activité était insaisissable. Contrairement aux activités « en général », l'activité en OMP n'est pas directement observable car elle n'est pas une mais multiple ; c'est un composé d'activités de nature très différente qui se font en des lieux et des temps toujours variables. Il n'y a pas une « activité réelle » mais une activité avec différents « niveaux de réel », entre apprentissage en situation simulée et réalisation en situation réelle sur le terrain. De plus dans ce cas précis, la « situation réelle » n'était pas une situation de guerre, donc les gestes et savoirs professionnels appris avant le départ en termes de combat étaient par définition en décalage par rapport aux « règles de comportement et d'engagement » à respecter sur place. En fait, on a eu affaire à une activité essentiellement expérimentale : l'opération est unique et ne se reproduira plus ; les protagonistes n'en ont aucune expérience et doivent « s'adapter » aux circonstances en acquérant sur place une expérience directe de la situation. Comment analyser une activité bien réelle mais éphémère, en train de s'apprendre, et dont les résultats en termes de résolution d'une crise politique ne pourront s'évaluer qu'au regard du temps long de l'histoire ?

Pour conclure sur l'ensemble des points évoqués, on peut remarquer que la production de connaissance à propos des réalités sociales est elle-même un perpétuel apprentissage. Cet apprentissage porte aussi bien sur les concepts et savoirs relatifs à une situation particulière que sur l'usage approprié des techniques et la façon de nouer des échanges et de se positionner dans une

situation. Outre les difficultés habituelles liées aux inévitables écarts entre principe et pratique résultant des conditions de possibilité concrètes, la mise en œuvre d'un processus ergologique véhicule des problèmes éthiques et déontologiques délicats. Il faudra dans chaque cas apprendre à développer des relations mettant sur un pied d'égalité professionnels de l'enseignement et de la recherche et professionnels des autres situations de travail, et cela à l'encontre de la représentation commune selon laquelle les uns savent et les autres ignorent. Il est certain que pour qui est habitué à réfléchir en solitaire cela peut constituer une épreuve déstabilisante ; mais le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

On proposera donc un dernier principe à débattre : l'expérience de la confrontation aux situations concrètes et les apprentissages qui en résultent sont des composantes majeures du métier d'un professionnel du concept dans l'espace de production de connaissance qui nous concerne. Son professionnalisme *« relève plus de l'art du bricoleur que de l'activité de l'ingénieur, même si des manuels bien intentionnés, qui s'appuient plus sur la science faite que sur la science à faire, déroulent un processus (...) pour aboutir à un bel objet dûment empaqueté et estampillé qui rentrera dans le magasin de la science faite »* [18, p. 7]. Autrement dit, la nature même du type de savoirs à élaborer oblige à conjuguer induction et déduction, analyse et synthèse, proximité et distance, général et singulier, dans des modalités et des proportions à chaque fois uniques, car fondamentalement la réalité sociale ne se laisse pas faire ; *« la réalité prend rapidement sa revanche et, à son contact, explications schématiques, déterminismes unilatéraux et exclusifs, extrapolations hasardeuses, cloisons étanches*

*s'écroulent tour à tour* » [19, p. 318]. Encore faut-il savoir se donner les moyens d'entendre et d'échanger avec ceux qui exprimeront, à leur manière, le rappel de la réalité.

### ***Références bibliographiques***

- [1] Schwartz Y., 1988, *Expérience et connaissance du travail*, Paris : Editions Sociales/Messidor.
- [2] Schwartz Y., Efros D., Fouilleul F., 1998, *Des activités marchandes aux activités militaires. Analyse de l'activité de travail d'unités de combat en Bosnie dans le cadre de la FORPRONU*, rapport DGA/DSFP, Mars, 304 pages.
- [3] Efros D., 2002, *Travail, guerre et relations sociales. La participation salariée à une entreprise : entre technique de gestion, utopie et engagement de soi*, Thèse de doctorat de sociologie, Paris X, LADYSS / TEM, Juillet, 463 pages.
- [4] Schwartz Y., 2000, « Circulations, dramatiques, efficacités de l'activité industrielle », dans *Le paradigme ergologique ou un métier de philosophe*, Toulouse : Octarès, pp. 417-432.
- [5] Naville P., 1955, « Carl von Clausewitz et la théorie de la guerre », introduction à C. von Clausewitz, *De la guerre*, Paris : Les Editions de Minuit, pp. 21-37.
- [6] Naville P., 1964, « Travail et guerre », dans *Traité de sociologie du travail*, Paris : Armand Colin, Vol 2, pp. 305-327.
- [7] Lahire B., 2002, « Utilité : entre sociologie expérimentale et sociologie sociale », dans B. Lahire (dir.), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris : Editions La Découverte/Syros, pp. 43-66.

- [8] Caplow T. et Venesson P., 2000, *Sociologie militaire*, Paris : Armand Colin, Collection U.
- [9] Bidet A., 2006, « Le travail et sa sociologie au prisme de l'activité », dans A. Bidet (coord.), *Sociologie du travail et activité*, Toulouse : Octarès.
- [10] Di Ruzza R. et Halevi J., 2003, *De l'économie politique à l'ergologie*, Paris : L'Harmattan.
- [11] Castel R., 2002, « La sociologie et la réponse à la demande sociale », dans B. Lahire (dir.), *A quoi sert la sociologie ?*, Paris : Editions La Découverte/Syros, pp. 67-77.
- [12] Burawoy M., 2006, « Pour la sociologie publique », *Socio-Logos*, n° 1, mis en ligne le 21 avril ; URL : <http://sociologos.revues.org/document11.html>.
- [13] Schwartz Y., 1996, « Ergonomie, philosophie et extraterritorialité », dans F. Daniellou (dir.), *L'ergonomie en quête de ses principes. Débats épistémologiques*, Toulouse : Octarès.
- [14] Guérin F., Laville A., Daniellou F., Duraffourg J. Kerguelen A., 1991, *Comprendre le travail pour le transformer. La pratique de l'ergonomie*, Paris : Editions de l'ANACT.
- [15] Cornu R., 2000, « L'observateur entre perception et action », dans P. Livet (Ed.), *De la perception à l'action*, Paris : Librairie philosophique Vrin, pp. 195-217.
- [16] Peneff J., 1992, *L'hôpital en urgence*, Paris : Editions Métailié.
- [17] Duffoulon S., Saglio J., Trompette P., 1999, « Marins et sociologues à bord du Georges Leygues : interactions de recherche », *Sociologie du travail*, n° 41, pp. 5-22.
- [18] Cornu R., 2001, *Education, savoir et production*, Editions de l'Université de Bruxelles.
- [19] Maget M., 1953, « De la réforme de l'entendement sociologique », texte n° 45, dans P. Bourdieu, J-C. Chamboredon et J-C. Passeron, 1968, *Le métier de sociologue*, Paris : Mouton, pp. 316-321.